

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 2 mars 2022

NO 7

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Négociation vs banques de maladie

Bonjour à toutes et à tous,

Comme nous le savons, le 31 mars 2022 marquera la résorption totale des banques de congés de maladie. En parallèle, nous avons une demande bien précise dans la présente ronde de négociation, soit de repousser ce délai de résorption au 31 mars 2024.

Lors de notre dernière rencontre de négociation (jeudi 24 février 2022), nous avons effectué une demande officielle comportant trois (3) propositions en lien direct avec la résorption, et ce, même si les négociations ne seront pas terminées d'ici la date limite.

Voici ce que nous avons proposé :

1. Permettre le report de la résorption au 31 mars 2024 pour tous;
2. Effectuer le remboursement des banques de congés de maladie pour ceux et celles qui le désirent et permettre aux autres de repousser la résorption au 31 mars 2024;
3. Effectuer le remboursement des banques de congés de maladie comme prévu, mais octroyer la possibilité de conserver un dix (10) jours par année financière (2022-2023 + 2023-2024) afin de pouvoir les utiliser en jours de vacances annuelles supplémentaires.

Il est important de savoir que cette demande est à coût nul pour l'employeur et que nous l'avons inséré dans nos demandes syndicales suite au non-respect des discussions entourant les délais de résorption pour l'ensemble des employés de la Fonction publique.

Ceci étant dit, nous croyions que cette demande « spéciale » aurait été redirigée vers les autorités du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), mais leur représentant s'est prononcé immédiatement en indiquant que notre demande était catégoriquement refusée...

... 2

/2

Disons que le principe de négociation et d'ouverture qu'il doit y avoir de part et d'autre n'y était vraiment pas pour cette demande. Nous croyons que l'employeur a « manqué le bateau » afin de troquer une de leur demande avec celle-ci et ils verront assez vite que de la négociation ferme, ça se fait dans les deux (2) sens !!!

En terminant, nous devons avoir une visioconférence au courant de la semaine prochaine pour discuter de certaines modalités de la négociation et pour trouver des dates de rencontre. Lorsque nous aurons les détails, nous vous tiendrons informés.

Je vous souhaite une très bonne journée et pour ceux et celles qui auront quelques jours de congé pour la relâche, profitez-bien de cette période avec vos enfants.

Je vous souhaite une bonne journée !!!

Martin Perreault
Président provincial